

BULLETIN MUNICIPAL N°2



JANVIER 2021

Mairie de Querrieu (80115)



Coordonnées de la mairie :

1, Rue du Four des champs 80115 QUERRIEU

Téléphone : 03 22 40 16 09

Fax : 03 22 43 72 67

Email : mairie.querrieu@wanadoo.fr

NOUVEAUX HORAIRES POUR LES PERMANENCES : Lundi et jeudi de 18h00 à 19h30 (Mr le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous)

Agence postale communale : **ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES :**

Lundi et Jeudi : 9h00-12h00

Mardi et Mercredi : 14h00-16h00

vendredi : Fermé

Samedi : 10h00-12h00

Vente à emporter
de 18h à 21h

Lundi : DOMART/LA LUCE
Mardi : SAVEUSE
Mercredi : RAINNEVILLE
Jeudi : VILLERS BOCAGE
Vendredi : QUERRIEU
Samedi : GLISY

Conseil : Réchauffer la pizza 3 à 4 minutes dans un four (220°) si vous la demandez précuite.
L'eau d'assais est dangereuse pour la santé.

SPAS, ne pas servir sur la voie publique



Une envie subite!!
Alors vite!!

Pensez à commander !!
C'est prêt à
votre arrivée !!

Tél : 06 62 45 60 20



*A Fleur
d'Idees*
Artisan Fleuriste

17 ROUTE NATIONALE - 80115 QUERRIEU
03 22 53 87 12

Salon ZEN COIFF
24^{ème} route nationale
sous QUERRIEU

03 22 39 40 20
06 62 55 40 35

Avec ou sans rendez-vous
Salon climatisé

**CHARCUTERIE DE CAMPAGNE
LEPINOY - VITTE**

TREUX (80) – téléphone : 03.20.40.60.39

Sur Querrieu : le Mercredi et Samedi



LE **CONSERVATEUR**
EXPERT EN GESTION D'AVENIR DEPUIS 1844

ANTOINE LETUVE
06 32 85 08 63
Agent Général d'Assurance
N° Orias 14005304

TONTINE – ASSURANCE-VIE
ÉPARGNE RETRAITE
PLACEMENTS FINANCIERS
PRÉVOYANCE

NOUVEAU !
BELLATRINO FOOD TRUCK
18h30 à 21h30

Samedi 14 Mars 2020
QUERRIEU
Parking de la Pharmacie

Pizzas au feu de bois
Burgers pain artisanal
Frites fraîches

06 40 44 23 59

facebook bellatrino Food Truck Plus un samedi sur 2 dès le 21 Mars

DESCAMPS
SARL

sadescamps@wanadoo.fr

Location pelle - Mecalac
Bull - Tracto benne
Semi - 8x4

Tél : 06 03 02 29 23
Fax : 03 22 40 67 94
37 ter, rue de la Cavée - 80115 QUERRIEU

Taxi Cauchois Francis
Communes de Stationnement : Pont-Noyelles - Marcalcave

Transports de malades assis
Transferts gare, aéroport
Toutes prestations
Toutes distances

06 75 79 18 93

GDM
MOTOCULTURE

VOTRE PARTENAIRE PARCS & JARDINS

150 Rue Edouard Branly
80 Camon - tél 03.22.95.13.49
www.gdmotoculture.com

LE NEMROD

BAR-TABAC-PMU
POIRET OLIVIER
21 ROUTE NATIONAL
80115 QUERRIEU
TÉL : 03.22.40.11.71

OPTIQUE DE L'HALLUE
CENTRE COMMERCIAL "LES PUIITS TOURNANTS"

17, ROUTE NATIONALE
80115 QUERRIEU
TEL. 03.22.52.06.89

OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI
9H30 - 12H30 14H30 - 19H30

SOMMAIRE :

Mot du Maire	page 3
Administration	pages 4 à 7
Travaux de sécurisation et de mise aux normes	pages 8 à 15
Cadre de vie	pages 16 à 19
Equipements sportifs et loisirs	pages 20 à 21
Aménagement d'un espace de loisirs (2 ^{ème} phase parc des merlettes)	pages 22 à 27
Culture et manifestations	page 28 à 29
Conclusion	page 31

EDITO DU MAIRE :

Chers Querrorivains, Querrorivaines,

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu. Elle aurait été l'occasion de faire ensemble le point sur les réalisations de l'année écoulée mais aussi de revenir en détail sur nos projets pour la commune. En effet si nous sommes élus pour gérer au quotidien la commune dans l'intérêt du plus grand nombre, nous le sommes aussi pour envisager l'avenir et dessiner le paysage de notre village pour les 10 ou 20 prochaines années.

Les projets, pour notre commune, prennent du temps et nous y travaillons déjà. C'est le cas pour la 2^{ème} phase de l'aménagement de l'ancien camping, l'aménagement d'un terrain multisports, la rénovation du cimetière, des ateliers communaux, l'enfouissement des réseaux, la réfection de voiries. Certains projets n'étaient pas prévus lorsque nous avons commencé à travailler notre mandat mais ils sont déjà bien avancés. De plus, nous avons dû gérer depuis notre élection un deuxième confinement et de nombreux problèmes de gestion dû à l'ancienne municipalité.

Notre équipe a une vision pour l'avenir. Nos finances sont saines mais nos moyens sont, comme vous le savez, de plus en plus limités. En ce début de mandat, nous avons fait le choix d'investir dans l'aménagement de votre cadre de vie et de celui des enfants de la commune.

L'annulation de la journée citoyenne, prévue le 31 octobre, est une grande déception, car celle-ci avait prévue d'accueillir plus de 90 personnes et je vous en remercie. Cette manifestation sera décalée en 2021 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire qui nous touche tous.

J'en profite pour vous souhaiter à tous de la part de l'ensemble du conseil municipal une bonne et heureuse année 2021, prenez soin de vous et vos proches.

Jonathan SANGLARD,
Maire de la commune

Compte tenu du nombre de conseils municipaux, nous ne reprendrons dans ce bulletin que les principales décisions et projets soumis à délibération du conseil municipal

L'intégralité des comptes-rendus est consultable sur notre site internet : www.querrieu.fr

Concernant les manifestations, nous ne pouvons malheureusement pas vous annoncer de programme compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

ADMINISTRATION

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

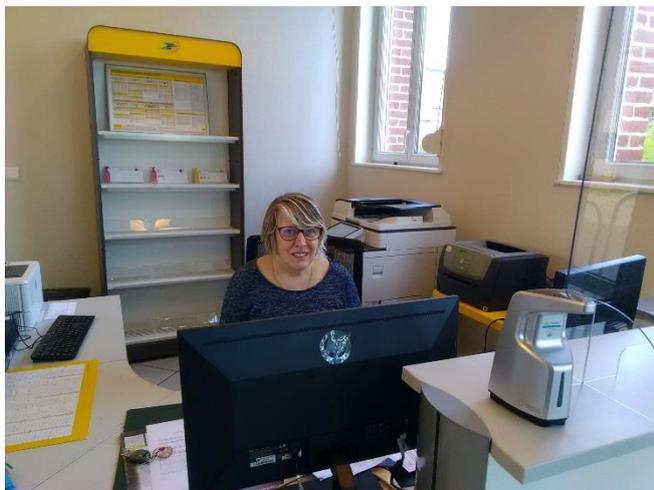
À la suite de la visite des installations mi-octobre, la Mairie a obtenu un ACCORD des responsables de l'APC pour la délocalisation de l'agence postale communale en mairie.

Plusieurs travaux ont d'ailleurs été entrepris pour cette délocalisation :

- ✓ Peinture de rafraichissement pris en charge à 50% par la poste : MOREAU Peinture : montant de 2844,00 euros TTC
- ✓ Mobilier pris en charge à 100% (bureaux, panneaux, plaques d'affichage, déplacement du boitier pris en charge et des armoires fermées)
- ✓ Déplacement du coffre à prendre en charge à 60% par la Poste

➤ **AVANTAGE POUR LA COMMUNE :**

- Mise à disposition par la poste d'un llot numérique Gratuitement, comprenant un ordinateur, scanner, imprimante pour les habitants (dans l'ancien bureau du maire à partir du mois de janvier
- Modifications des horaires d'ouvertures de la Poste et de la Mairie pour avoir plus d'amplitude
- Augmentation de la présence de la secrétaire (Elisabeth Parent) en Mairie (mi-temps)
- Vente du bâtiment de la poste (recettes nettes pour la commune, plus de charge d'électricité, fioul et entretien du bâtiment)



Les nouveaux horaires d'ouverture sont désormais :

Lundi : 9h00-12h00

Mardi : 14h-16h00

Mercredi : 14h00-16h00

Jeudi: 9h-12h00

Vendredi : FERME

Samedi : 10h00-12h00

PROPOSITION D'ACHAT du Bâtiment par l'entreprise LEBEURRE. Nous avons reçu une offre d'un montant de 130 000 euros après plusieurs estimations d'agents immobiliers / notaire

L'avis des domaines n'est ici pas obligatoire car la commune n'a pas plus de 2.000 habitants. C'est facultatif. La Mairie a donc pris une délibération unanime pour la vente. **La signature de la vente a eu lieu le 17 décembre. Les fonds viennent s'ajouter en recette d'investissement dans notre budget et permettront la réalisation de certains projets**

EMPLOYES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 4 septembre, Madame Isabelle GUY, a présenté au conseil municipal la situation de Monsieur Jean-Serge FLOURY. Celui-ci est en arrêts répétitifs depuis Mai 2020 et désormais en arrêt maladie longue durée pour une durée d'un an. L'ancienne municipalité a laissé courir un endettement (plus de 20 mois pour le logement au-dessus de la poste) qui est en cours de régularisation.

Pour compenser son absence, Madame CUEILLE Isabelle, conseillère municipale a proposé de prendre un jeune en Contrat Parcours Emploi Compétences. Il s'agit d'un dispositif d'insertion à destination des demandeurs d'emploi. Il doit jouer le rôle de levier d'accompagnement vers l'emploi durable et d'accès à la formation. Le salarié bénéficie d'un accompagnement et l'employeur s'engage en effet à le former (formation qualifiante, montée en compétences, remise à niveau, etc.) et développer les compétences du salarié embauché avec le déploiement de moyens sur mesure (actions d'orientation, accompagnements professionnels, validation des acquis de l'expérience, etc.) Il apporte une expérience de travail rémunérée. Pour l'employeur, le PEC permet de bénéficier d'aides financières (une aide d'un montant pouvant aller de 45% à 60% du SMIC), et d'une aide à la formation d'exonérations de charges sociales. L'employeur peut avoir une « réduction générale » sur ses cotisations et contributions patronales diverses (assurance maladie, invalidité, assurance chômage, etc.)



Concernant le matériel, les employés sont désormais équipés de nouveaux équipement (tee-shirt, pantalon, short et blouse fluo, matériel et outillage). Le nouveau véhicule a été acheté en « leasing » chez RENAULT GUEUDET à RIVERY. L'ancien véhicule sera repris pour un montant de 1260,00 €.

NOUVEAU : PERMANENCE D'UNE AVOCATE A QUERRIEU

La municipalité a récemment accepté la proposition de Maître Caroline Jean (avocate) pour la mise en place d'une permanence le 1er samedi de chaque mois à partir de janvier en mairie de Querrieu. La 1ere consultation est gratuite pour les habitants.

Renseignements en mairie.



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Notre regroupement scolaire avec la Commune de PONT NOYELLE compte lors de la Rentrée 2020 compte 123 élèves dont 75 à Pont-Noyelles et 48 à Querrieu avec :

- Classe de Mme Bento-Louchet /Mme Desjardins présente le mardi : 16 élèves Petite section et 8 en moyenne section de maternelle soit un total 24 enfants
- Classe de Mme Simon et Mme Desjardins présente le lundi 14 élèves en Grande section de maternelle et 10 Moyenne Section soit un total 24 enfants
- Classe de Mme Lenoir : 7 élèves en CP et 15 CE1 total 22
- Classe de Mme Davergne : 13 élèves en CE2 et 14 élèves en CM1 soit total 27 enfants
- Classe de Mme Launay et Mme Desjardins présente le jeudi 12 élèves en CM1et 14 en CM2 soit un total de 26 enfants

Pour information, 13 enfants sont nés en 2018 et donc c'est potentiellement un effectif pour la rentrée de septembre 2021

NOEL DES ENFANTS

Pour le Noël des enfants des chèques cadeaux d'un montant de 10 euros chez King Jouet, 1 entrée pour le Zoo d'Amiens a été offerte pour les enfants (jusqu'à 10 ans) avec un père Noël en chocolat, lui offert par le comité des fêtes.

Un spectacle de marionnettes d'un montant de 550,00 € a eu lieu pendant le temps scolaire avec l'accord de la Préfecture le vendredi 18 décembre 2020 pour les enfants des écoles. Celui-ci financé en cadeau à 100% par l'entreprise QUALICITE Bretagne suite à la fourniture des jeux pour enfants.



PROJET AIRE DE JEUX POUR ENFANTS :

Le chantier de l'aire de jeux terminé le 31 Octobre, avec la participation des employés, des conseillers municipaux et de quelques bénévoles du village. Cette aire de jeux accueille désormais les enfants du village et des alentours dans une ambiance familiale. Des tables de pique-nique, bancs et corbeilles permettront de passer un bon moment lors d'un goûter ou d'une pause, lors d'une promenade dans un cadre naturel, nettoyé, fleuri et arboré.



Photos : mise en place des rondins de bois, et mise en œuvre d'un sol de sécurité en gravillons 4/8 roulés conforme aux différentes normes en vigueur. La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce projet.



TRAVAUX DE SECURISATION ET DE MISE AUX NORMES :

BATIMENTS COMMUNAUX

Bilan des travaux à l'école : les travaux réalisés par l'entreprise FDS Menuiseries concernant les portes de secours, route d'Allonville sont terminés. **La demande de Subvention envoyée à la préfecture dans le cadre du plan de relance a été acceptée à hauteur de 80% pour l'ensemble des travaux demandés** (voir le plan de financement ci-dessous). Ce sont des fonds 2020 issus des reliquats de budget mise à disposition pour des travaux de rénovation énergétique. Le reste des travaux sera réalisé pendant les vacances de Février 2021.

Désignation des travaux	Fournisseur / prestataire	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
Remplacement des radiateurs électriques	Sidem électricité	11 730,00 €	2 346,00 €	14 076,00 €
Remplacement des fenêtres de l'étage	FDS Menuiseries	5 400,00 €	Non assujettie à la TVA	7 000,00 €
Remplacement des portes de secours	FDS Menuiseries	7 000,00 €	Non assujettie à la TVA	5 400,00 €
Montant total des travaux HT				26 476,00 €
Montant total TVA 20% récupérable N+1				2 346,00 €
Montant de la demande de Subvention DSIL 80%				19 304,00 €
Montant total TTC – Reste à charge pour la commune (avec la TVA 20%)				7 169,00 €



Le conseil municipal a décidé de solliciter à nouveau l'aide de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour le remplacement des radiateurs très énergivores à la mairie, salle des fêtes et salle des associations. Le montant prévisionnel des travaux est de 11 321,71 € TTC

Désignation des travaux	Fournisseur / prestataire	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
Remplacement des radiateurs électriques : Mairie et salle des fêtes	Sidem électricité	4 744,38 €	948,88 €	5 693,26 €
Remplacement des radiateurs électriques : Salle des associations	Sidem électricité	4 690,38 €	938,38 €	5 628,46 €
Montant total des travaux HT				11 321,71 €
Montant total TVA 20%				1 886,95 €
Montant de la demande de Subvention DSIL 80%				9 057,37 €
Montant total TTC – Reste à charge pour la commune (avec la TVA 20%)				4 151,29 €

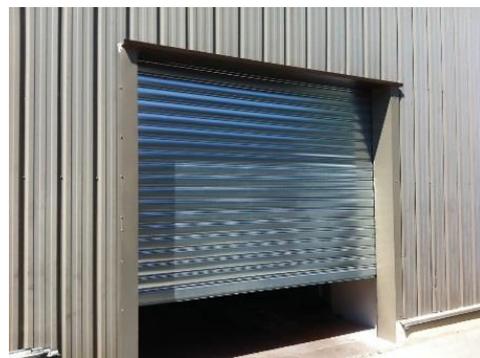
Après concertation, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour le projet proposé.

ATELIERS MUNICIPAUX

Différents devis ont été reçus par Monsieur Philippon et après concertation le conseil municipal a voté à l'unanimité pour l'installation d'un rideau métallique motorisé pour un montant de 3510,00 euros TTC. La dépose et le branchement électrique seront réalisés par la commune.

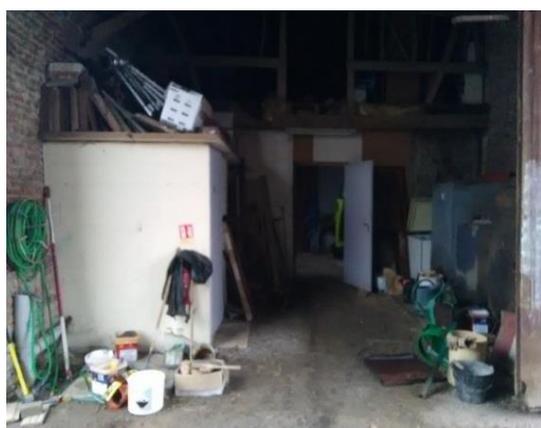
L'équipe municipale travaille sur la rénovation complète du bâtiment car celui-ci n'est conforme à aucunes normes.

Le projet consiste à créer des vestiaires (hommes/femmes), une salle de pause, des douches, des sanitaires et un bureau.



Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité le projet de rénovation et mise en sécurité du bâtiment des ateliers communaux et sollicite une subvention auprès de la DSIL et la DETR pour ce projet

Depuis de nombreuses années, les employés travaillent dans des conditions sanitaires inacceptables (voir photos ci-dessous).



Le 1er décembre, la Mairie a reçu un courrier de la préfecture expliquant que le projet de rénovation complète des ateliers a été accepté au titre de la DETR (aide de l'ETAT) pour un montant de 24 881,00 euros soit 35% du montant HT. Concernant la DSIL, nous devrions obtenir une réponse pendant le 1^{er} trimestre.

PROJET RESERVE INCENDIE – « LA FABRIQUE » - ROUTE DE SAINT-GRATIEN



Monsieur le Maire a présenté lors du conseil municipal du 5 novembre, les travaux commandés par l'ancienne municipalité avant les élections municipales :

- ORTEC : Nettoyage de la cuve : environ 4412.80 euros TTC
- LEFORT : raccordement à une borne incendie : 12286.80 euros TTC
- VEOLIA : Compteur d'eau : 2169.02 euros TTC

Aujourd'hui, il s'avère que suite à la réalisation des travaux d'un montant de 18868,62 euros TTC, la cuve n'est pas étanche. Aucun diagnostic précis n'a été envisagé avant de lancer les dépenses ci-dessus. Alors qu'au titre de la DETR les projets (PEI, bornes, réserves...) peuvent être subventionnés de 20 à 40 %.

Aujourd'hui, le 1er devis reçu pour faire l'étanchéité de cette cuve dépasse les 40 000 euros.... Lors du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de trouver une autre solution technique pour l'installation par exemple d'une bâche de 120 m3. Lors du conseil municipal du 4 décembre, l'ensemble des élus a décidé de valider le plan de financement proposé pour l'installation d'une citerne à incendie estimé à 17 492 euros HT. Un accord a été trouvé avec Monsieur Hervé MESNARD pour la mise à disposition d'une pâture gratuitement. Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention auprès de la DETR (état) pour obtenir une aide financière de 5273.47 euros HT soit 35% du montant.



Le décret du 27 février 2015 a réformé la défense incendie en fixant de nouvelles règles pour garantir la présence de Points d'Eau Incendie (P.E.I.) sur l'ensemble du territoire. En cas de sinistre, les soldats du feu sont ainsi assurés d'avoir à disposition le volume d'eau nécessaire. Ce volume doit être et accessible à tout moment par les pompiers et positionné en un seul endroit, afin de ne pas générer de manœuvre supplémentaire pour les équipes d'intervention incendie. La réserve incendie souple est alors indispensable dans les zones isolées ou dans un secteur où le réseau en eau est insuffisant

VOIRIES

Selon la loi, le stationnement sur trottoir est classé très gênant. L'accessibilité de la voirie, impose un cheminement libre de tout obstacle de 1,40 minimum (1,80 m recommandé, 1,20 m possible ponctuellement pour le passage d'un obstacle). Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément.

Concernant la signalisation verticale et horizontale (panneaux signalétiques et marquages au sol) la municipalité a sollicité l'aide des services d'Amiens métropole et la plateforme multiservices pour la réfection de l'ensemble des rues de la commune. Monsieur GOUPIL Jean-Marie, conseiller municipal avait fait un rapport complet à ce sujet.

Les Travaux ont débuté cet automne. Amiens métropole prend en charge une partie des travaux réalisés pour un montant de 6684,16 euros TTC (* sur les routes d'intérêts communautaires : route nationale, jusqu'à la poste, rue St Ladre et rue de l'Eglise). Le restant sera pris en charge par la commune pour un Montant total de 10 080,78 euros TTC. **Le suivi des travaux sera réalisé par Amiens métropole via la plateforme multiservices**



La suite des travaux sera réalisée début 2021, afin d'avoir des meilleures conditions météorologiques pour la réalisation des tracés. Il reste à ce jour le traçage d'un couloir pour les piétons devant l'école et les tracés route d'Allonville. Une demande d'autorisation est actuellement en cours pour prolonger le stationnement alterné rue de la cavée afin de réduire la vitesse des automobilistes arrivant de Saint-Gratien.

Début 2021, des panneaux de signalisation d'informations locales seront installés dans notre commune. Ils permettront aux véhicules de se réparer et indiqueront les principaux bâtiments municipaux et commerces ; Ceux-ci seront pris en charge par Amiens métropole (* sur les routes d'intérêts communautaires : route nationale, jusqu'à la poste, rue St Ladre et rue de l'Eglise).

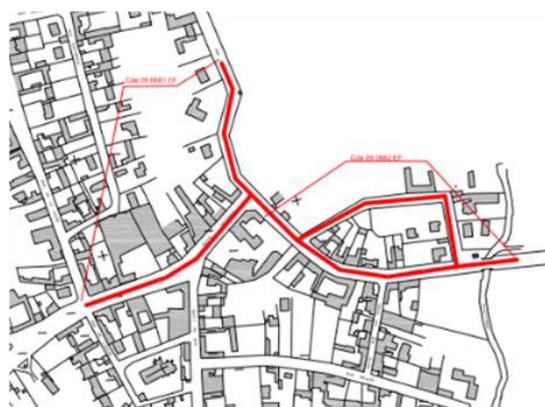


ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Un programme d'enfouissement des réseaux de la route Nationale, rue du bois-galhaut et une partie de la rue Croizette a été validé par le conseil municipal.

Après analyse de différentes offres proposées par Monsieur HORVILLE, adjoint au Maire, le conseil a délibéré et a validé à l'unanimité le projet de contractualisation du prêt avec la Caisse d'épargne pour un montant de 250 000 euros sur une durée de 20 ans à taux fixe.

Les travaux seront suivis par la FDE 80 et seront réalisés par l'entreprise CEGELEC. Lors de la dépose des lanternes, certaines seront reposées rue de la cavée, du four des champs et rue neuve afin d'améliorer l'éclairage.



PRESENTATION DE LA PPI 2022-2026 POUR LES ROUTES D'INTERETS COMMUNAUTAIRES

Avec l'accord unanime du conseil municipal, de gros travaux sont envisagés sur les différentes routes d'intérêts communautaires. Les travaux seront arbitrés en conseil d'Amiens métropole mais il n'est pas sûr que certains soit réalisé rapidement.

Concernant les autres voies communales, des études sont en cours de chiffrage pour déterminer les différents coûts des travaux.



Par exemple, les places devant la mairie, et la rue neuve sont au programme des travaux envisagés pour l'année 2021.

Plan des aménagements proposés par les services d'amiens métropole :

Commune de Querrieu
Route Nationale (entre l'école et n°39)
Chantier 4 : vue d'ensemble après travaux

Légende

- Voie verte (enrobé ocre) : piétons et cyclistes
- Reprise de la couche de roulement
- Espaces verts
- Trottoirs et places de stationnements en enrobés
- Plantations

Commune de Querrieu
Route Nationale (entre l'école et la Cavée)
Chantier 3 : vue d'ensemble après travaux

Légende

- Voie verte (enrobé ocre) : piétons et cyclistes
- Reprise de la couche de roulement
- Espaces verts
- Trottoirs et places de stationnements en enrobés
- Plantations

Commune de Querrieu
Route Nationale (RD 30)
Chantier 2 : vue d'ensemble après travaux

Légende

- Voie verte (enrobé ocre) : piétons et cyclistes
- Reprise de la couche de roulement
- Espaces verts
- Trottoirs et places de stationnements en enrobés
- Plantations

Commune de Querrieu
Route Nationale (entrée de commune)
Chantier 5 : Aménagements d'un ouvrage de sécurité à l'entrée de la commune, de type chicane (CF. Boves RD935).
Vue d'ensemble après travaux

Commune de Querrieu
Route Nationale (entre n°39 et sortie d'agglomération)
Chantier 5 : Création d'une voie verte en rive en nord. Reprise des entrées cochères en enrobés. Réduction de la largeur de chaussée en orient de l'espace perméable.

Commune de Querrieu
Rue de l'Église
Chantier 1 : vue d'ensemble après travaux

Légende

- Parkings + trottoirs en enrobés noirs
- Cheminement piéton en résine de couleur
- Reprise de la couche de roulement
- Espaces verts
- Haie arbustive
- Signalisation Zone de Rencontre

Chantier 1 : Création d'une zone de rencontre en sens unique. Minéralisation des trottoirs en enrobés, reprise des bordures, reprise de la couche de roulement, formalisation d'un cheminement piéton en chaussée à l'aide d'une résine de couleur. Création 10 places de stationnements devant l'église. Création de 5 emplacements d'arrêt minute devant la boulangerie.

Commune de Querrieu
Rue de l'Âtre
Chantier 2 : vue d'ensemble après travaux

Réduction de la largeur de chaussée en élargissant la rive Ouest, afin de créer un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite (pente en long conservée). Pose de bordures A2 franchissables sur chaque rive. Entrées cochères en pavés grès, trottoirs enherbés. Créations de place de stationnements proche de la mairie.

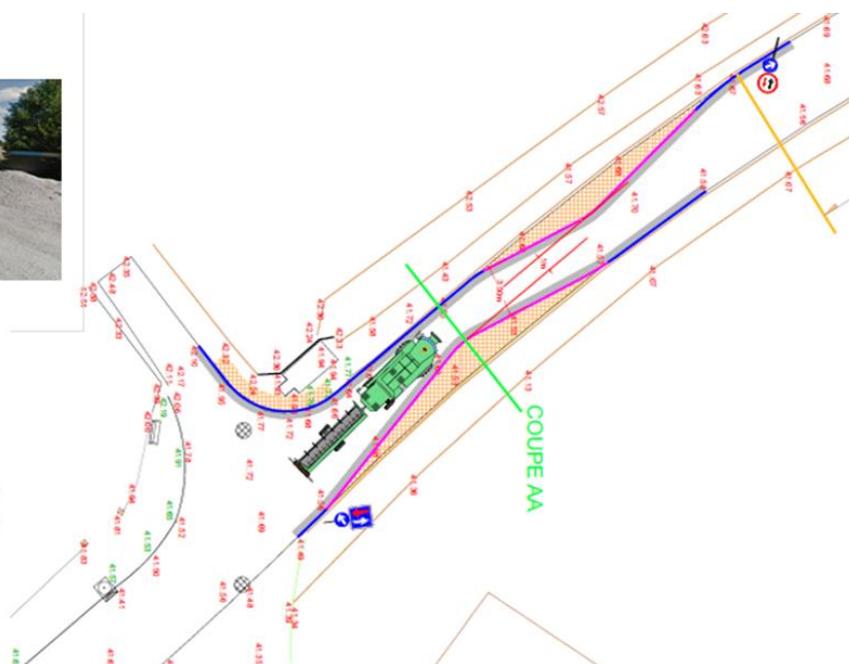
Légende

- Trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite (enrobé ocre)
- Reprise de la couche de roulement
- Entrées cochères en pavés grès
- Trottoirs enherbés
- Places de stationnements

Monsieur le Maire et Madame AMIABLE Marie-Paule ont reçu les techniciens du Département et d'Amiens Métropole pour travailler sur différents projets de sécurisation de la D30. Ils ont ensuite présenté au conseil municipal le projet d'aménagement d'un système permettant de faire ralentir les véhicules venant de Saint-Gratien.



PLAN DU PROJET DE L'ECLUSE RUE DE LA CAVEE



Pour le financement des travaux, Monsieur le Maire a sollicité avec l'accord du conseil municipal l'aide du département dans le cadre des subventions au titre des amendes de Police. Une subvention de 30% peut être accordée pour ce type de travaux. Les travaux pourront commencer courant février. Le suivi des travaux sera réalisé par Amiens métropole via la plateforme multiservices. L'ensemble du conseil municipal a validé à l'unanimité les projets ci-dessous.

PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU ECLAIRAGE PUBLIC / ENFOUSSEMENT DES RESEAUX ET TRAVAUX VOIRIES



Coût total du chantier (actualisation avec la 3ème convention)	234 967,06 €
Convention n° 09-0682-EF : Rte Nationale & Rue du Bois Galhaut	116 553,03 €
Convention n° 09-0752-EF : Route Nationale (Emprise voie métropolitaine de la Rue de la Cavée à la Rue de l'Âtre)	28 538,32 €
Convention n° 09-0682-EF : Route Nationale (Emprise voie communale de la Rue de l'Âtre à la Rue Croizette)	69 674,80 €
Frais de maîtrise d'œuvre sur le coût hors taxes des opérations	20 200,91 €
Montant du prêt nécessaire pour les travaux	234 967,06 €
Montant du prêt financier pour les travaux (Caisse d'épargne)	250 000,00 €
Montant disponible pour des travaux de voiries	15 032,94 €
Description des travaux de voiries :	
Travaux de réfection des voiries devant la Mairie (réfection des places de parking)	5 100,00 €
Travaux de réfection des voiries rue neuve (réfection de l'enrobé)	7 195,90 €
Travaux de coussins berlinois en enrobé avec signalisation- rue du four des champs (plateforme multiservices avec amiens métropole)	4 730,11 €
Travaux de coussins berlinois en enrobé avec signalisation- rue d'allonville (plateforme multiservices avec amiens métropole)	2 840,23 €
Travaux de création d'une écluse - rue de la Cavée	29 219,19 €
Montant total HT	49 085,43 €
TVA 20% pour les travaux de voiries	9 817,09 €
Montant total TTC des travaux de voiries	58 902,52 €
Subvention au titre des amendes de police 30%	14 725,63 €
* Montant à prévoir en fonctionnement 2021 pour la réalisation des travaux de voiries	- 29 143,95 €

* travaux équivalent à l'écluse rue de la cavée



cocciMarket
Alimentation générale

Nos horaires
Ouvert 7/7 jours
Du lundi au Samedi 9h 13h - 15h 19h30
Dimanche 9h 12h30

17, route nationale
80115 Querrieu
Tél : 03 22 52 06 54



BOULANGERIE -PATISSERIE
AURELIE et LUDOVIC THUEUX
Entremets, Gâteaux battus, pièces montés, pains spéciaux et pains surprise.
Téléphone : 03/22/40/15/38
2 bis rue de l' église, 80115 QUERRIEU
Horaires d'ouverture : Mardi au samedi : 6h à 13h et 16h à 19h30 et le dimanche : 6h à 13h




GARAGE VITET
REPARATIONS TOUTES MARQUES
48 Route Nationale, 80115 Querrieu
Téléphone : 03 22 40 11 74
Fax : 03 22 40 18 86
@ : vitet.jm@orange.fr
Horaires : Lundi au vendredi de 8h-12h et 14h-18h




Ets FARDEL
ENDIVES TRADITIONNEL DE PLEINE TERRE

Renseignements : Guillaume : 06 88 84 50 57

Vente aux particuliers au détail ou en cartons de 5kg.
Les mercredis, jeudis et vendredis de 14h30 à 19h00 (de novembre à Avril selon les saisons)



LUKENDO
INFORMATIQUE
www.lukendo.fr

Besoin d'aide sur votre ordinateur, ou d'une formation ?



INSTALLATION
DÉPANNAGE
VENTE
FORMATION

NOS SERVICES
à domicile ou dans nos locaux

INSTALLATION
• Ordinateurs et périphériques
• Systèmes d'exploitation et logiciels
• Concessions Internet (Orange, SFR, Free...)
• Réseaux (WiFi, Ethernet, CPL)
• Installation et paramétrage d'anti-virus et pare-feu

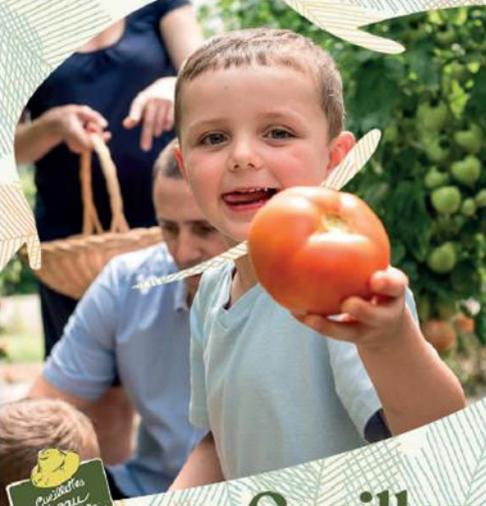
DÉPANNAGE
• PC, Portables, Écrans, Imprimantes
• Connexion Internet
• Désinfection virale et suppression des « spywares »
• Récupération et sauvegarde de données
• Diagnostic et réparations sur site
• Assistance téléphonique

VENTE
• Vente de matériels et logiciels informatiques
• Accessoires et Consommables
• Solutions de sauvegarde en ligne (Cloud)
• Solutions de sécurité (anti-virus, pare-feu)
• Conseils

FORMATION
• Poste de travail, Tablettes tactiles et Smartphones
• Initiation à l'informatique et à Internet
• Découverte de Windows & Bureautique
• Réseaux sociaux
• Formation personnalisée

NOS HORAIRES
du Lundi au Vendredi, de 9h à 19h
Samedi matin, de 9h à 12h

19, Route Nationale - 80115 QUERRIEU
Tél. : 03 22 43 26 26 - E-mail : info@lukendo.fr
www.lukendo.fr



Cueillez, vous allez aimer !

CUEILLETTE DE SAINT-GRATIEN
Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
www.cueillette-saint-gratien.fr
Cueillette de Saint Gratien

CADRE DE VIE

BENNE A DECHETS VERT

Compte tenu de la création d'un parking devant l'entrée de l'ancien camping, le conseil municipal après présentation de différents endroits, a voté à l'unanimité le déplacement de la benne au bout de la rue de la cavée.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

De nombreuses améliorations ont été réalisées cette année par les employés municipaux, les élus et quelques bénévoles.



Un nouveau massif de vivaces et de graminées a vu le jour au pied de l'arbre de la liberté situé au pont de l'Hallue

Une partie de l'ancien cimetière a été engazonnée avec des graines de prairies fleuries afin d'égayer le lieu et de minimiser les opérations de désherbage



Afin de remplacer les tilleuls abattus cet été, des pommiers et poiriers ont été installés par les employés municipaux. Les fruits pourront servir pour les écoles.



Les pots installés devant le centre commercial et la maison médicale ont été fleuris cet automne et cet hiver avec des plantes de saison.

Les tilleuls au niveau de la salle des associations étaient creux et ont nécessité un abattage pour sécuriser le site. De plus des nids de frelons étaient présent à l'intérieur et ont nécessité une intervention d'un professionnel.



Grâce au broyage des branches les copeaux de bois ont été mis à disposition GRATUITEMENT des habitants pour le paillage de leurs massifs. Dans la commune l'ensemble des massifs seront également paillés pour limiter le désherbage et favoriser le développement des végétaux.

PROJET DE RENOVATION DU SQUARE « BROU » :

Monsieur le Maire et Madame AMIABLE Marie-Paule, 1^{ère} adjointe, ont proposé au conseil municipal un projet de rénovation du « Square Brou » avec la création d'un potager partagé. Le Conseil a donné son accord pour une demande de subvention auprès du département.

Brou est une commune française située dans le département d'Eure-et-Loir en région Centre-Val de Loire. Elle compte en 2017, environ 3 403 habitants. Les communes de BROU et QUERRIEU ont scellé un pacte d'amitié qui est devenu depuis longtemps, un serment de jumelage. Un square « Brou » a d'ailleurs été créé dans notre village, derrière l'église sur un ancien cimetière.



Celui-ci malheureusement abandonné depuis de trop nombreuses années mérite une rénovation intelligente et soucieuse de l'environnement. Ce projet de rénovation comprend :

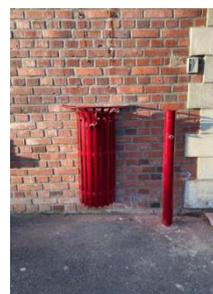
- La plantation d'un verger avec des arbres fruitiers permettant à tous d'en profiter
- La création d'un « jardin des plantes » avec différentes espèces aromatiques et teinturrières
- La création de bacs potager pour création un jardin pédagogique pour les enfants des écoles
- Un amphithéâtre afin de créer des événements culturels
- Une aire de repos avec différents mobiliers
- Un toboggan qui permettra de descendre le talus en toute sécurité et de manière ludique



MOBILIER URBAIN

Des barrières pour sécuriser le site des marais sont posées. Les véhicules thermiques y sont désormais interdits afin d'éviter les rassemblements de véhicules dans ce site naturel ; la mise en place des barrières donnera plus de sécurité pour les promeneurs, pêcheurs et chasseurs. Ceci permettra également d'éviter les dépôts sauvages. La pose a été réalisée par les employés municipaux. Les matériaux sont en plastique recyclé afin d'éviter l'entretien des produits comme le bois.

Des sacs pour déjections canines sont à votre disposition sur différents endroits de la commune. Nos amis les chiens seront acceptés sur le Parc des merlettes (ancien camping) mais uniquement en laisse. Il sera demandé aux promeneurs d'éviter de laisser des déjections au niveau du parc de jeux pour enfants.



De nouveaux bancs, corbeilles, cendriers sont désormais installés sur notre commune. De nouveaux aménagements (voir ci-dessous) sont envisagés pour l'année prochaine et seront proposés au vote du budget 2021. Ils permettront d'égayer et permettre à notre commune de se positionner pour le concours de villes et villages fleuries.



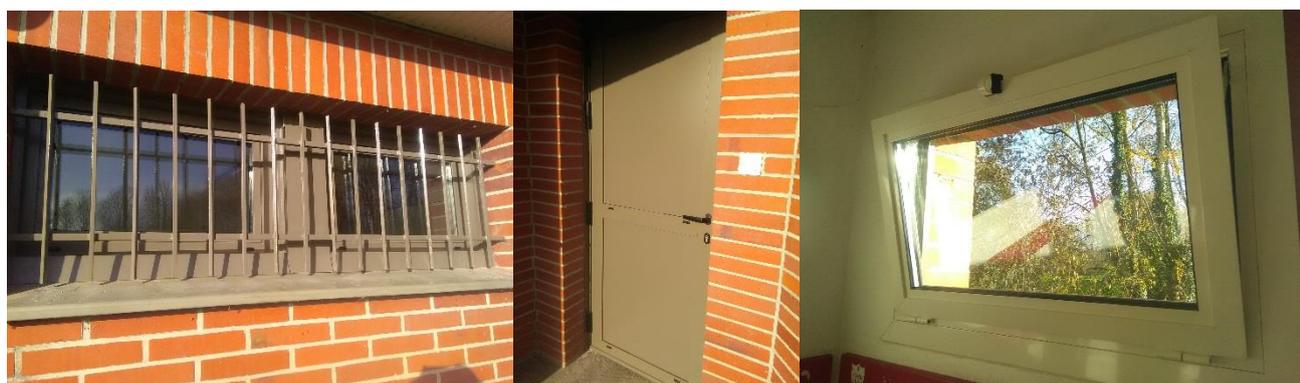
EQUIPEMENTS SPORTIFS ET LOISIRS

PRESENTATION DE LA PPI (PROGRAMMATION PLURIANNUELLE 2021-2026 POUR LES TRAVAUX SUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS - PRESENTATION DES TRAVAUX – RELIQUATS DE BUDGET)

Monsieur le Maire, conseiller métropolitain a demandé lors d'une commission de quartier du Secteur Nord pour l'Arbitrage des reliquats de budget d'inscrire la réfection du parking en enrobé au tennis et l'installation de Pare ballons au stade de football. Le montant des travaux s'élève à 25 000 € et sera si acceptation pris en charge par Amiens métropole

TERRAIN DE FOOTBALL :

Suite à la visite de Monsieur Guillaume DUFLOT, vice-président en charge des sports et les membres de l'ASQPN, il est rappelé que le club de football entretient le terrain (tontes, engrais, traçages et prise en charge de différentes fournitures : filets et équipements) Amiens métropole reverse à la Mairie 5 438.00 € en compensation, une grande partie de cette aide est versée au club sous forme de subvention annuelle. Concernant les travaux en cours depuis 2018 : 129 000.00 € investi par Amiens métropole avec notamment la Rénovation et mise aux normes des vestiaires (menuiseries, sanitaires, entourage dalle béton, rebouchage de la noue et tailles des arbres)



Lors de cette rencontre, Monsieur le Maire, a obtenu gratuitement un but de football A11 mobile conforme à la norme pour l'entraînement et un canon d'arrosage pour le 2^{ème} terrain. Il a proposé qu'Amiens métropole retire du PPI (programme pluriannuelle d'investissement) le projet d'arrosage automatique des deux terrains (montant estimé à 40 000.00 €) car le terrain d'honneur doit être rénové avant (réseau de drainage non fonctionnel et planimétrie du terrain à revoir). Concernant le PPI (programme pluriannuel d'investissement) pour la compétence sport il est à ce jour inscrit dans les demandes :

- Transformation du terrain en schiste (rouge) en surface synthétique pour l'entraînement des licenciés l'hiver.
- Rénovation des clôtures extérieures, portail de l'entrée et grillage de la main courante

TENNIS :

Concernant le Club de tennis de Querrieu, Monsieur le Maire et Monsieur FOULON Jérôme, conseiller municipal, ont rencontré Madame BOCHE Audrey, Maire d'Allonville et le Président de l'association sportive de tennis, pour proposer une fusion ou une entente entre les deux clubs.

Lors du conseil municipal a présenté aux nouveaux élus, la convention de remboursement pour la compétence sports (voir tableau ci-dessous) :

Interventions	Commune	Métropole	Remboursement forfaitaire annuel (bases 2018 et 2019)	Nb d'unités	Pondération	Estimation dépenses remboursées 2018	Estimation dépenses remboursées 2019	Observations
Tonte terrain et abords	X		3 008,44 €	2	0,5	3 008,44 €	3 008,44 €	terrain 1 : 8 850m ² + terrain 2 : 7 110m ²
Tondeuse	X		513,36 €	2	0,5	513,36 €	513,36 €	
Amortissement tondeuse	X		309,39 €	2	0,5	309,39 €	309,39 €	
Traçage	X		1 031,29	2	0,5	1 031,29 €	1 031,29 €	Fournitures des produits comprises dans le forfait remboursé
Engrais-Traitement herbicide-Décompactage		X						Prise en charge par le service des sports dans le cadre d'une programmation annuelle
Elagage des arbres		X						
Nettoyage et petit entretien des vestiaires hors club house	X		16,87€ / m ²	67	0,5	561,86 €	561,86 €	Fournitures des produits comprises dans le forfait remboursé
Paielement des fluides		X						Le compteur Eau a bien été transféré à la Métropole La demande pour le compteur électrique est en cours de traitement
Maintenance obligatoire		X						
						5 424,34 €	5 424,34 €	

Interventions	Commune	Métropole	Remboursement forfaitaire annuel (bases 2018 et 2019)	Nb d'unités	Estimation dépenses remboursées 2018	Estimation dépenses remboursées 2019	Observations
Entretien de la clôture		X					
Nettoyage		X					
Taille des haies	X		3,07 €	85	260,95 €	260,95 €	
Paielement des fluides		X					Le compteur Eau a bien été transféré à la Métropole La demande pour le compteur électrique est en cours de traitement
Maintenance obligatoire		X					
					260,95 €	260,95 €	

PROJET « MULTISPORTS » :

Le Conseil municipal a validé le plan de financement proposé par Monsieur le Maire pour la création d'un terrain multisports appelée « City-stade ». **Le lieu d'implantation n'est pas encore défini, plusieurs solutions sont possibles et feront l'objet d'une décision lors du prochain conseil municipal du 22 janvier.** A ce jour, pour ce projet, nous avons obtenu l'accord de la Région Hauts-de-France pour une subvention de 13 482.00€ et de l'Etat (DETR) pour une subvention de 23 289.00€. Ceci équivalent à un financement de plus de 60 %.



Ci-dessous le type de projet multisports que nous souhaitons installer

La Création d'un city stade est un outil sportif et éducatif par excellence. Il permet la pratique de sports (foot, Hand, basket, hockey, volley, badminton, mini-tennis et tennis ballon), de jeux coopératifs dans le cadre scolaire, comme dans les activités périscolaires. Outre l'occupation saine et active des jeunes cet outil servirait également de lien entre élèves, parents et professionnels lors de tournois et autres manifestations conviviales organisées sur le site. Lieu clos il représente un espace sécurisant pour les participants. Il a plusieurs objectifs pour notre commune : promouvoir les activités sportives locale, initier les élèves de l'école à la pratique de différents sports, encourager la cohésion et la socialisation de nos jeunes.

AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE « LOISIRS SPORT ET NATURE » : 2EME PHASE DE L'AMENAGEMENT DE L'ANCIEN CAMPING

INTRODUCTION

Notre village bénéficie d'une exposition idéale pour un projet basé sur les loisirs, la nature et la jeunesse. Elle dispose d'un site exceptionnel de 15 hectares, laissé à l'abandon depuis plusieurs années suite à la fermeture du camping. La nouvelle équipe municipale souhaite transformer ce lieu pour offrir aux habitants et aux touristes, un site favorisant le lien social, l'activité sportive et culturelle. Cet endroit est également accessible depuis Daours grâce à une piste cyclable nous reliant ainsi au territoire du Val de somme d'un côté, les hortillonnages et le territoire amiénois de l'autre.

Une première phase a commencé cette année sur le site de notre ancien camping. Celui-ci après différentes propositions et après délibération du conseil municipal s'appelle désormais le « **PARC DES MERLETTES** » ;

De nombreux travaux de sécurisation du site, nettoyage et d'embellissement ont été réalisés par des habitants bénévoles, conseillers municipaux et le personnel communal.

Une nouvelle dynamique est née dans notre commune, une aire de jeux pour enfants de 2 à 14 ans a vu le jour sur le parc. Une deuxième étape du projet est nécessaire.

L'accès à ces différents aménagements sera facilité, par la voie douce qui suit le cours de l'Hallue avec le marquage d'un cheminement en peinture depuis le château, en traversant la commune. Les promeneurs, marcheurs, vététistes pourront faire une halte reposante et/ou instructive en visitant le parc et pourront continuer par la découverte du château, de l'église et de son environnement. De même, la création du parking réalisé permettra d'assurer le stationnement des véhicules.

Ce projet a d'autres objectifs pour notre économie locale, notre village a la chance d'avoir un centre commercial et une maison médicale. Ce lieu va permettre de contribuer au développement économique de ceux-ci.

La Municipalité envisage également de conserver le contrat PEC (Parcours emplois compétence) en créant 1 emploi CDI équivalent à temps plein. Les réalisations indiquées ci-dessus vont demander en entretien régulier pour conserver toutes leurs capacités. Le temps qui sera imparti à cet emploi fera l'objet d'une adaptation aux besoins qui se dégageront en fonction de l'importance de l'utilisation des lieux.

La commune souhaite organiser grâce au nouveau comité de fêtes et aux différentes associations de nombreuses manifestations : créer des événements sportifs (par exemple : courses à pieds et tournois de pétanque), nettoyer la nature et sensibiliser les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie avec une journée citoyenne tous les ans. Développer le tourisme et la culture avec l'organisation d'une brocante et d'un marché nocturne avec nos artisans locaux (boulangerie, fromagerie, horticulteur et agriculteur). Il est important également d'offrir aux enfants un lieu de loisirs et de découverte du patrimoine local.



Notre projet se décompose en différentes étapes :

CREATION DE PONTONS DE PECHE ET D'UNE PASSERELLE



Pour redévelopper la pêche sur notre territoire et favoriser sa pratique en toute sécurité, nous prévoyons la mise en place de 3 pontons en bois. L'un d'eux sera accessible PMR. Afin de sécuriser un passage, nous prévoyons l'installation d'une passerelle en bois. Celle-ci sera posée sur 4,00m de longueur et 1m40 et permettra aux promeneurs de visiter les lieux en toute sécurité.

MOBILIER DE JEU EN BETON :

Notre projet sera complet avec la mise en place de mobilier de jeu. Un baby-foot et/ou une table de ping-pong permettront de pratiquer une activité. Le plaisir en plein air est garanti en permanence grâce aux propriétés uniques des matériaux (béton polymère, sans entretien) afin de compléter les activités sur place et offrir à tous un moment de loisirs et de détente.



PARCOURS VVT EN BETON :



Le pumptrack est un parcours sur lequel on enchaîne virages relevés, tables et bosses ! Cet espace très ludique s'adapte à tous les niveaux des pratiquants. Ce type de piste rassemble et fédère tout type de pratique : trottinettes, VTT, BMX, roller, skate... C'est un aménagement idéal pour compléter notre offre de loisirs. Il est facile à monter et démonter. Il peut être déplacé d'une année sur l'autre. Il est modulable et évolutif.

TOILETTES SECHES PMR :

Notre projet doit comporter obligatoirement des toilettes publiques éco-responsables. Ce type d'équipement en toilettes sèches donne un avantage écologique et novateur à notre parc.



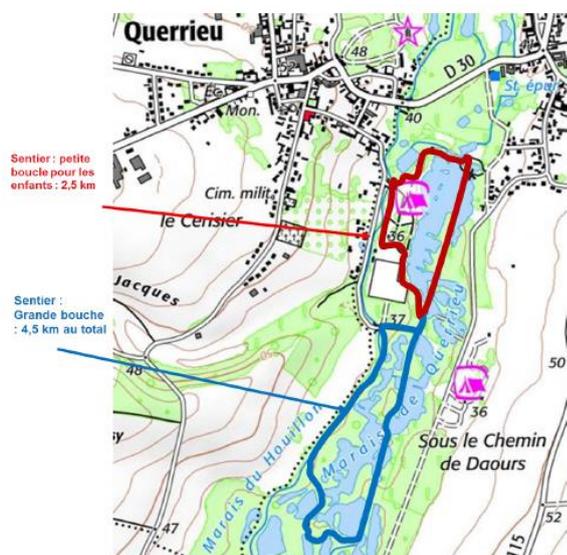
PARCOURS DE SANTE

L'activité physique et sportive est un déterminant de santé physique et mentale à part entière. Notre société est marquée par une forte augmentation de la sédentarité, liée notamment à la tertiarisation des emplois, à l'augmentation des déplacements inactifs et à l'essor du numérique. Par ailleurs, l'activité physique et sportive est reconnue comme une thérapie non médicamenteuse. Notre projet prévoit l'installation de 8 appareils avec un panneau descriptif



PARCOURS PEDAGOGIQUES :

Tout d'abord avec un circuit pédagogique et touristique grâce à la création d'un « Tour de ville ». Ensuite un parcours de randonnée en deux boucles (2,5 km pour les enfants et 4,5 km pour les promeneurs) sera réalisé sur le thème des zones humides. Elles seront mises en valeur à l'intérieur du parc, en y laissant se développer une vie intrinsèque et en installant des panneaux descriptifs détaillés sur les espèces végétales et animales qui vivent dans ces zones. Tout en contribuant au côté rafraîchissant du parc, ces zones auront un côté pédagogique qui fera comprendre l'intérêt indispensable de la préservation de ce type de zones dans la nature. Les zones humides seront sécurisées par des moyens appropriés. Ce parcours sera particulièrement à l'usage des enfants d'âge scolaire, autant ceux de l'école du village que ceux des autres écoles du territoire. D'autant plus qu'il n'existe actuellement aucun site semblable dans la région. Les parcours seront fléchés



AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

Afin de compléter l'aire de jeux pour les enfants de 1 à 10 ans, nous envisageons la création d'une aire de jeux favorisant la mobilité et l'escalade grâce à une nouvelle version de pyramide de corde. L'installation d'équipements ludiques permet le développement moteur des enfants et dans un même temps de rendre attractif ces lieux de conservation du patrimoine vivant.



AIRE DE REPOS



Elle sera composée de 4 tables de pique-nique, accessible PMR en plastique 100% recyclé afin de valoriser sur notre territoire le recyclage des déchets. De coloris marron, elles s'intégreront parfaitement dans le paysage naturel de nos étangs.

UN ARBORETUM et UN VERGER PARTAGE

Cette opération a été réalisée en novembre 2020 avec l'aide des enfants de la commune, chaque enfant du village ou scolarisé et ayant ses grands-parents habitant sur la commune a participé à la plantation d'un arbre à son nom. **La municipalité a obtenu une aide financière de la Région Hauts-de-France (subvention de 90% sur le montant HT pour l'achat des arbres).**





CULTURE

ACCES A LA BIBLIOTHEQUE D'ALLONVILLE

Les habitants de la Commune peuvent bénéficier d'un accès à la bibliothèque d'Allonville.

Elle propose grâce à Amiens métropole, une sélection de 200 ouvrages adultes et jeunesse, renouvelée tous les 3 mois. Une subvention d'Amiens métropole permet d'acheter des livres régulièrement.

- ✓ Un coin pour **0/6 ANS** où vous trouverez des albums, des documentaires, des contes, des BD, des livres et des CD adaptés à leur jeune âge.
- ✓ Un espace pour les **plus de 6 ans** propose des romans pour les lecteurs confirmés ou non, des documents, des albums et des contes.
- ✓ **Les ados** ne sont pas en reste avec un espace où ils pourront trouver de nombreux romans et des documentaires liés à leurs préoccupations
- ✓ **Pour les adultes**, les étagères disposent de nombreux romans et de documentaires, des livres-audio et d'autres gros caractères pour faciliter la lecture.
- ✓ Vous trouverez également un **espace BD et Mangas**

La bibliothèque est gérée par une équipe de bénévoles qui met tout en œuvre pour vous offrir un accueil chaleureux et répondre à vos attentes.

Le prêt est gratuit ! vous pouvez emprunter 4 livres pour les adultes, 7 livres pour la jeunesse et 2 CD pour une durée d'un mois. Vous pouvez aussi réserver un livre. Lorsqu'il sera disponible, vous serez averti par mail

Adresse : Rue des Auges, dans les communs du château. Contact : bibliotheque.allonville@yahoo.fr

LA BIBLIOTHEQUE est ouverte : **Le mercredi de 17h00 à 19h00 (toute l'année) et le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf pour les vacances scolaires)**



CROIX DE CHEMIN :

Au travers du label, de la souscription publique et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration. Les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % des montants versés dans la limite 5% du chiffre d'affaires HT. Pour les particuliers, un don de 100 euros par exemple permet une défiscalisation de 66 euros sur le revenu ou 75 euros sur l'impôt sur la fortune.

- Frais de 6% du montant de 5 553,81 euros HT à reverser à la fondation du patrimoine
- Frais de dossier de 150 euros pris en charge par la commune

Compte tenu que la fondation accordera une subvention à la commune. Il devrait nous rester à financer une valeur résiduelle correspondant aux 20 % de TVA qui nous sera remboursée l'année suivante. Dans l'hypothèse où les dons seraient supérieurs au coût de la restauration de l'édifice, le surplus permettra de financer un autre projet communal. Après concertation, l'ensemble du conseil a validé la souscription.

UN PEU D'HISTOIRE...

Les croix de chemins sont des croix monumentales qui se sont développées depuis le Moyen Âge et sont destinées à christianiser un lieu. Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide et de protection.

Au XIXe siècle, des prêtres missionnaires parcouraient le pays en organisant des cérémonies et des rassemblements importants au cours desquels ils prêchaient de façon percutante et imagée. Une croix en bois était souvent élevée dans le village à la fin de leur mission afin d'entretenir et stimuler la foi des fidèles. C'est ainsi que fut élevée cette croix à la fin du XIXe siècle devant l'église Saint-Gervais et Saint-Protais de Querrieu



Celle de la commune, sera réhabilitée en 2021 par un ébéniste professionnel. La structure sera refaite à l'identique et une nouvelle poutre sera installée. Vos dons ont déjà permis de récolter la somme de 3185 euros et nous en remercions.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/calvaire-de-querrieu>

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Au XIXe siècle, des prêtres missionnaires parcouraient le pays en organisant des cérémonies et des rassemblements importants au cours desquels ils prêchaient de façon percutante et imagée. Une croix en bois était souvent élevée dans le village à la fin de leur mission afin d'entretenir et stimuler la foi des fidèles. C'est ainsi que fut élevée cette croix à la fin du XIXe siècle devant l'église Saint-Gervais et Saint-Protais de Querrieu.

LE PROJET DE RESTAURATION

Constituée d'une poutre en chêne de quatre mètres de haut et d'un Christ en fonte, cette croix de mission, entourée de tilleuls, domine la place de l'église. Elle n'a malheureusement pu supporter les outrages du temps. Rongée par l'humidité à la base, elle menaçait de s'écrouler sous le poids du Christ. Par souci de sécurité, la commune a été obligée de déposer l'édifice. Un artisan

ébéniste sera en charge de reconstruire la croix en bois et de restaurer le Christ par aérogommage et peinture.

UN TERRITOIRE SOUDÉ AUTOUR DU PROJET

La commune de Querrieu appelle à sauver sa croix de mission qui fait partie intégrante du village et se doit d'être sauvée.

Aidez la commune à sauver son patrimoine local. Vos dons serviront à sa restauration intégrale.

Montant des travaux	5 563 € HT
Objectif de collecte	5 500 €
Début des travaux	Novembre 2020



PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique de sorte destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également désigné, toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-dessous.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Picardie dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes de frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet du label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Picardie
4 rue Gustave Eiffel
80200 Compiègne
03 44 09 10 84
picardie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [i](#) [i](#) [n](#) [s](#)



COMMUNE DE QUERRIEU
1 rue du Four des Champs
80115 Querrieu
03 22 40 18 09
mairie.querrieu@wanadoo.fr

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider la restauration du calvaire de Querrieu

Elle l'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site Internet

www.fondation-patrimoine.org/69751

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine
calvaire de Querrieu

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail ou établi à l'attention de l'émission de l'émission domiciliée à l'adresse figurant sur le chèque.*

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	60 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 86% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. Toute limite est annulée lorsque le don est de 88 888 €</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 80% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-dessous



Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

calvaire
de Querrieu

Somme - Picardie



Rejoignez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

MANIFESTATIONS

CONCOURS DES DECORATIONS DE NOEL

Pour la 1^{ère} fois, la commune à organisée en décembre, un concours pour les décorations extérieures des maisons de Noël. Les décorations devront être mises en place à compter du dernier vendredi de novembre et retirées le 10 janvier suivant. Le jury a noté toutes les décorations lors du passage du 26 décembre. Pour gagner, il fallait être créatif, original et esthétique. La commune remercie les participants, un chèque cadeau à valoir chez les commerçants de la commune ont été offerts au heureux vainqueur



Nouveau

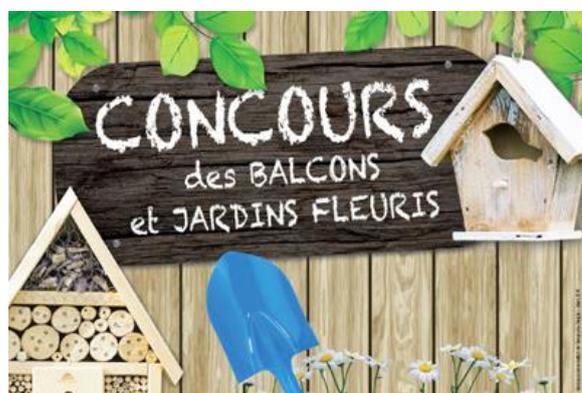
CONCOURS DES « MAISONS ET BALCONS FLEURIS » 2021

Le concours des Villes et Villages Fleuris concerne près d'une commune française sur trois. En 2002, près de 12 000 communes y ont participé, 60% d'entre elles étant peuplées de moins de 1000 habitants. 2165 communes ont été labellisées et peuvent apposer à leur entrée le panneau Ville Fleurie ou Village Fleurie.

Le label « villes et villages fleuris », autrefois nommé concours, a été créé en 1959 en France ... Distinction des communes qui œuvrent à la création d'un cadre de vie favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des visiteurs

Le concours des « Maisons et balcons Fleuris » a pour objet de récompenser les actions menées par tous les habitants de la Commune en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins et balcons. Le fleurissement participe à l'image de la commune, dont il est un élément essentiel.

De nombreux lots seront à gagner pour les participants. Vous recevrez un bulletin d'inscription et des informations complémentaires concernant ce concours.



ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES

- 07/03 : Fêtes des grands-mères
- 04/04 : Pâques des enfants de la commune
- 14/05 : Bourses aux plantes
- 14/07 : Courses de voitures à pédales
- 15/08 : Concours de pétanque



ORGANISE PAR LES AMIS DE QUERRIEU

- L'Assemblée générale aura lieu le 21.01.2021 * en fonction des conditions sanitaires
- Cours informatiques pour les Séniors
- Conférence " le métier Libraire en 2021" par Madame Anne Martelle (Février)
- Concert gospel groupe ARBOLESCO église de Querrieu (Mars ou Avril)
- Randonnée Pédestre entre Pont Noyelles et Querrieu
- Sortie d'une journée à Giverny à la rencontre de Claude Monet



Nous joindre : lesamisdequerrieu@gmail.com et **Flashes info sur le site de la mairie**

Le bureau de l'association et Mme D'Alcantara membre d'honneur vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous espérons tous vivement pouvoir mettre en place les activités prévues pour et avec vous tous
Merci à la municipalité de nous soutenir

Odile Goupil

Présidente de l'association

D'autres événements sont en préparation et seront réalisés en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et des autorisations préfectorales.



CONCLUSION

Chers concitoyennes et concitoyens,

L'année 2021 est pleine d'incertitude, nous devons néanmoins faire face tous ensemble. Notre équipe souhaite avancer pour continuer à donner à notre commune un nouvel élan.

Nos projets permettront de développer encore l'attractivité de notre commune, d'améliorer le cadre de vie, de devenir un modèle de bien-être et de bien vivre en harmonie avec notre environnement. Démontrer que la France profonde est heureuse, et que la ruralité est un atout pour rendre agréable la vie communautaire des habitants du village. Au-delà de rapprocher les communes environnantes qui pourront venir bénéficier des aménagements envisagés, mais également être incitées à mettre en place, de leur côté, sur leur propre territoire, une part contributive au développement harmonieux et à l'attractivité de l'ensemble intercommunal.

Comme vous pouvez le constater nous avons beaucoup de projets, certains verront le jour, d'autres non tout dépendra des subventions. Depuis notre début de mandat, nous avons déjà réussi à obtenir près de 100 000 € de subventions pour nos projets. L'attribution de ces dossiers, demande beaucoup de temps et d'organisation, mais nous sommes plus que jamais motivés à faire de Querrieu, une belle Commune attractive, agréable à vivre où chaque habitant s'y sentira bien.

Prenez soin de vous et vos proches.

Sanglard Jonathan, Maire et les membres conseil municipal

QUELQUES PHOTOS DU PARC DES MERLETTES ...

La tyrolienne fait aujourd'hui, le bonheur des petits et des grands. Cette aire de jeux est accessible aux enfants de 2 à 14 ans sur une surface totale de 225 m²



Entreprise Martial COQUELLE

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
MAÇONNERIE
PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE
TOUT A L'EGOUT
RANGAGE

3, rue de l'Eglise
80115 QUERRIEU
Tél. **03 22 40 14 88**
06 78 36 57 69

Siret 348 342 333 000 11

Claude COQUELLE et Fils
SARL Capital 20.000 Frs

COUVERTURE - ZINGUERIE
PLOMBERIE - SANITAIRE

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

11, Rue Neuve
80115 QUERRIEU

22.40.12.33

rm 322 046 608 00912 APE 5372

fds menuiserie

Menuiserie alu/pvc/bois
Miroiterie
Remplacement de casse
Volets roulants
Serrurerie
Isolation extérieur

Ferreira da silva Mickaël
Tél : 06.95.35.37.64
Mail : fdsmenuiserie@yahoo.fr

AMIENS GUÊPES

tel : 06-88-19-78-15
e-mail : amiensguepes@gmail.com
site web : http://amiensguepes.123siteweb.fr

DESTRUCTION DE NIDS D'HYMENOPTERES
Guêpes Frelons Bourdons Abeilles

DELARUE Gauthier
AMIENS GUEPES
N° Siret : 791 705 163 00016
20 rue des Tilleuls
80540 GUIGNEMICOURT

HORIZON EURL

TRAVAUX D'ESPACES VERTS
CRÉATION ET ENTRETIEN

8, rue de l'Eglise - 80115 Querrieu
Tél. **03 22 40 11 56** - Port. **06 14 27 69 34**
E-mail : Horizon.Eurl@wanadoo.fr

A votre service

DTL
Terrassement

- Aménagement de terrains
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Clôtures - Bordures
- Macadam - Pavage

07.71.75.05.77
80 115 Querrieu
37 Route Nationale
site: dtl-terrassement.fr
mail: sarl-dtl-terrassement@orange.fr

TERRASSE
PARKING PRIVÉ
CUISINE TRADITIONNELLE
SÉMINAIRE

Richard GRACIA
D929 - Route d'Albert
80115 QUERRIEU
Tél. 03 22 93 00 31

Au Golf d'Amiens
BAR - RESTAURANT

Nicolas VERDIER
AGENT IMMOBILIER
06 75 21 21 69
nicolas@verdierimmobilier.com

17, bd des Célestins - Amiens
www.verdierimmobilier.com

VI
VERDIER
IMMOBILIER

